



BULLETIN  
D'INFORMATION  
ÉLECTRONIQUE  
MENSUEL

d'Apprentissage  
et de garde de la  
petite enfance

JUIN 2023

[Mise à jour concernant la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance](#)

[Avancement des priorités en matière de services de garde d'enfants](#)

[Pleins feux sur la réussite](#)

[Annonces et rappels](#)

Mise à jour concernant la Division de l'apprentissage  
et de la garde de la petite enfance

## Réflexions sur le Mois de l'histoire autochtone et le Mois de la fierté

Au Manitoba, juin est à la fois le Mois de l'histoire autochtone et le Mois de la fierté.

Le Mois de la fierté, qui revêt une grande importance partout dans le monde, célèbre la diversité, l'inclusivité et les droits des membres de la communauté 2LGBTQIA+. Le Mois de l'histoire autochtone et la Journée nationale des peuples autochtones qui est célébrée le 21 juin 2023 rendent hommage aux cultures, à l'histoire et aux contributions des peuples autochtones au Canada. La conférence de la Manitoba Child Care Association, dont le discours d'ouverture a été prononcé par Gaston Lopez Ficher, a mis en lumière l'incidence positive que peuvent avoir les programmes d'apprentissage des jeunes enfants sur la célébration de la diversité. Alors que nous examinons la croissance et le renforcement du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ici au Manitoba, le mois de juin se veut une précieuse occasion de réfléchir à la façon dont nous créons des environnements sûrs et inclusifs qui favorisent un sentiment d'appartenance chez les enfants et leur famille.

Le gouvernement du Manitoba a adopté un [énoncé de politique sur la diversité et l'inclusion des genres](#), tant pour les enfants des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants que pour les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, ainsi qu'un cadre stratégique sur l'éducation autochtone, intitulé [Mamàhtawisiwin : Les merveilles de notre héritage](#).

## Mise à jour concernant le personnel

Notre division continue d'accueillir de nouveaux employés qui viennent appuyer les priorités du Manitoba en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

- **Lisa Ludwig** a été nommée au poste de gestionnaire, Délivrance des permis et conformité, Direction des opérations provinciales. Lisa possède 26 années d'expérience dans le secteur, ayant travaillé dans le domaine pendant 13 ans avant de se joindre au gouvernement du Manitoba en 2010. Lisa est titulaire d'un baccalauréat en écologie humaine de l'Université du Manitoba, et est titulaire d'un certificat d'éducateur des jeunes enfants III.
- **Olalekan Lasisi** (aussi appelé Ola) s'est joint à la Direction des finances et de l'obligation redditionnelle, à titre de gestionnaire des Services de comptabilité. Ola est comptable agréé (CPA, CGA) et possède 15 années d'expérience dans les secteurs public et privé. Il possède une vaste expérience en gestion de trésorerie, en planification financière, en analyse et en reddition des comptes. Ola est titulaire d'un baccalauréat en sciences en comptabilité appliquée et d'une maîtrise en administration des affaires.

## Offrir plus d'options de carrière et d'avancement professionnel dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants

Le jeudi 15 juin, les gouvernements du Manitoba et du Canada ont annoncé un investissement de plus de 24 millions de dollars pour élaborer et élargir, au cours des trois prochaines années, les programmes de formation qu'offrent les établissements d'enseignement postsecondaire du Manitoba pour les éducateurs des jeunes enfants (EJE) et les aides des services à l'enfance. Un montant supplémentaire de 6 millions de dollars sera alloué pour poursuivre l'initiative de remboursement des frais de scolarité en éducation de la petite enfance jusqu'à l'année scolaire 2025-2026. Les deux initiatives sont financées dans le cadre de l'accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde de jeunes enfants à l'échelle du Canada.

Cinq établissements d'enseignement postsecondaire du Manitoba élargissent la formation offerte, ce qui permettra d'accueillir plus de 2 000 nouveaux étudiants supplémentaires. Cet élargissement comprendra aussi des possibilités de formation plus souples et accélérées qui répondent aux normes de classification, tout en tenant compte des besoins de la main-d'œuvre du secteur de la garde d'enfants à l'échelle de la province. Soyez à l'affût des nouvelles options de formation qui seront bientôt offertes, y compris pour une formation en français à l'Université de Saint-Boniface, alors que cette dernière ajoutera 15 places à son programme de diplôme en éducation de la jeune enfance – milieu de travail, et procédera à une refonte de son programme de diplôme avancé pour fournir une formation d'EJE III en français d'ici septembre 2024.

Parallèlement à cet investissement, l'initiative de remboursement des frais de scolarité en éducation de la petite enfance a été prolongée de trois autres années scolaires, ce qui permet aux demandeurs admissibles qui participent à des programmes postsecondaires d'éducation de la petite enfance reconnus d'obtenir un remboursement pouvant atteindre 5 000 \$ par année scolaire. Le Manitoba a déjà accordé plus de 2,7 millions de dollars pour réduire les frais de scolarité de 631 Manitobains qui suivent une formation en éducation de la petite enfance au cours des années scolaires 2021-2022 et 2022-2023, et le Ministère encourage de plus nombreuses personnes à présenter une demande au cours des mois et des années à venir!

**Le saviez-vous?** Neuf établissements d'enseignement postsecondaire offrent actuellement des programmes reconnus d'éducation de la petite enfance menant à l'obtention d'un certificat d'éducateur ou éducatrice des jeunes enfants?

Pour en savoir plus sur le remboursement des frais de scolarité et pour accéder à une affiche que vous pouvez imprimer et diffuser, veuillez visiter la page :

[www.manitoba.ca/education/childcare/students\\_workforce/ece\\_tuition\\_support.fr.html](http://www.manitoba.ca/education/childcare/students_workforce/ece_tuition_support.fr.html).

De plus amples renseignements sur les programmes d'éducation de la petite enfance, y compris sur la classification au niveau Aide des services à l'enfance ou Éducateur des jeunes enfants, sont disponibles à l'adresse suivante :

[www.manitoba.ca/education/childcare/students\\_workforce/index.fr.html](http://www.manitoba.ca/education/childcare/students_workforce/index.fr.html).

## Pleins feux sur la réussite

« *Et si on passait toute la semaine dehors?* »

**Cette question simple est au cœur d'une approche unique en matière de garde d'enfants**

En 2011, Doris Storey voulait passer plus de temps à l'extérieur avec les enfants dans le cadre de son programme au Discovery Children's Centre, à Winnipeg.

Le tout a commencé modestement, avec des périodes plus longues à l'extérieur chaque jour, jusqu'à ce que les enfants passent éventuellement une journée entière de plaisir en plein air. S'appuyant sur cette réussite, Storey a demandé à son équipe : « Et si on passait toute la semaine dehors? »

« C'est ainsi qu'a commencé le défi Deux semaines, il y a 20 ans », explique Donna Freeman, directrice générale du Discovery Children's Centre. « À l'époque, les garderies passaient la majeure partie du temps à l'intérieur. Puis, nous avons réalisé qu'il était vraiment bon pour les enfants d'être à l'extérieur. Ils jouaient à des jeux plus immersifs, plus imaginatifs et sur de plus longues périodes de jeu ininterrompues. »



Le Défi deux semaines a gagné en popularité très rapidement avec la participation de plus de 30 garderies au cours des premières années. Des garderies de partout au Canada, de l'Ontario à l'île de Vancouver, ont participé à ce défi, intriguées par cette expérience à l'extérieur qui allait bien au-delà de ce qui était normalement offert au Canada. Aujourd'hui, alors que Discovery continue de promouvoir les idéaux du défi Deux semaines, offrant des informations, des visites et des ateliers aux garderies qui souhaitent que les enfants passent plus de temps de qualité à l'extérieur, nous sommes passés à un programme presque entièrement extérieur.

« Nous sommes presque toujours dehors, » précise Mme Freeman. « Nous sommes dehors environ cinq ou six heures par jour, selon la météo. Nous avons 320 enfants et 55 employés, nous sommes ouverts le soir et le samedi, et sommes dehors plus de la moitié du temps, chaque semaine. Même les bébés sont

dehors! Tout est une question d'adaptation et d'accommodement. Nous avons 167 jardinières et des pommiers, et nous enseignons aux enfants d'où vient la nourriture. Certaines de nos collations poussent dans nos propres jardins. Beaucoup de nos employés ne connaissaient rien au jardinage avant de se joindre à nous. Il y en a même un qui pensait que les pommes de terre poussaient dans les arbres! Puisqu'il peut coûter plus cher de passer le temps à l'extérieur qu'à l'intérieur, avec l'achat de l'équipement, la configuration de l'espace et les réparations, la durabilité est un défi. Mais comme nous le disent les parents, leurs tout-petits ne veulent pas rester à l'intérieur, ils mettent eux-mêmes leurs bottes de caoutchouc et veulent sortir. Des histoires comme ça nous rappellent que ça en vaut la peine. » Les recherches montrent que de nombreux programmes de garde d'enfants dans d'autres pays dont le climat est froid préconisent plus de temps à l'extérieur que les programmes canadiens. Mais le froid n'arrête pas Discovery.

« Pourquoi ne voudrait-on pas être dehors en hiver? », plaisante Freeman. « La neige peut être tellement amusante, et se prête à tellement d'activités! Tout est une question de s'adapter à la météo. Nous avons un permis pour un foyer amovible, nous avons du bon matériel et un abri pour nous réchauffer. C'est en été que ça peut être plus difficile, car il est plus facile de se réchauffer que de se rafraîchir! »

Bien que Discovery soit passé à un programme à l'extérieur à longueur d'année, Mme Freeman affirme que le défi Deux semaines continue d'être un excellent point de départ pour les garderies qui souhaitent que leurs enfants soient dehors plus souvent.

« On peut commencer par une demi-journée, puis une journée entière », précise Mme Freeman. « Je rencontre constamment des écoles et des garderies, et je leur donne des exemples qui montrent à quel point il est bon pour les enfants d'être dehors. Nous sommes fortement en faveur d'une pédagogie centrée sur la nature. Je m'inquiète du fait que les jeunes d'aujourd'hui ont souvent moins de souvenirs liés à l'extérieur. Certains se souviennent d'avoir été au chalet ou en camping, mais ce n'est pas le cas pour plusieurs. C'est pourquoi nous voulons inspirer les gens et faisons les choses différemment, pour vraiment nous connecter à la nature. »

« Nous espérons qu'un tel lien avec la nature aura une incidence positive sur ce que les enfants d'aujourd'hui inculqueront aux enfants de demain. »

### Astuces du Discovery Children's Centre sur la façon de passer plus de temps à l'extérieur

- Essayez de commencer la journée à l'extérieur dès l'ouverture de votre programme.
- Donnez à vos éducateurs partenaires un peu de temps pour se faire pleinement à l'idée.
- Commencez modestement et poursuivez sur votre lancée.
- Documentez (par écrit et avec des photos) vos expériences et partagez-les avec les parents et vos collègues.
- Les enfants adorent manger dehors, faire la sieste dehors et même jouer sous la pluie.
- Même les nourrissons et les tout-petits s'épanouissent à l'extérieur. C'est vraiment le cas!
- Vous n'avez pas besoin de trop planifier. Il peut suffire de quelques activités pour bien les occuper.
- Montrez aux enfants que vous vous amusez aussi!



Pour en savoir plus, visitez le site [discoverycc.com](https://discoverycc.com) (en anglais seulement).

## À l'écoute des éducateurs des jeunes enfants du Manitoba

### Prescious (aide des services à l'enfance – Winnipeg)

**« Ce que j'aime de mon travail avec les enfants, c'est la façon dont nous créons des relations solides avec les enfants et leurs familles. Nous devons offrir un lieu où les enfants se sentent comme à la maison, en sécurité et aimés, et où ils ont envie d'aller! J'y trouve une constante motivation et un sentiment de fierté en tant qu'éducatrice de jeunes enfants. »**

## Rencontrez l'équipe de l'AGJE

**Gurpreet Grewal, coordonnatrice des services de garde d'enfants, Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance**



*« Je suis né et j'ai grandi à Mumbai, en Inde. J'avais 20 ans quand j'ai quitté le pays pour aller en Nouvelle-Zélande. J'y ai vécu pendant 8 ans, puis j'ai déménagé à Winnipeg en février 2020, en plein durant la pandémie. Dès mon plus jeune âge, je m'intéressais à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants. Dès la 8<sup>e</sup> année, j'avais commencé à animer des camps d'été et d'hiver pour les enfants. Travailler dans le secteur [de la petite enfance] était absolument incroyable, et je pense que ce fut une grande chance, parce que ce n'est pas tout le monde qui a l'occasion de le faire. Les gens ne réalisent pas à quel point les sept premières années de la vie d'un enfant sont importantes.*

*Mon ambition, je la dois entièrement à ma mère. Tout le monde pense que ses parents sont les meilleurs, mais vraiment, il n'y a personne comme ma mère. Chaque jour de la vie, j'essaie d'être une meilleure personne en m'inspirant de ma mère.*

*Quand j'aurai vécu ma vie, je voudrais que les gens se souviennent de qui j'étais. Je veux laisser une trace. Je le fais à travers mon travail avec les enfants. Que puis-je faire pour améliorer leur qualité de vie? Je veux contribuer à améliorer les choses dans le secteur, à y apporter de réels changements. »*

## Annonces et rappels

### Félicitations à nos récents diplômés de l'évaluation de l'admissibilité au titre d'EJE II, qui ont obtenu leur classification!

En juin, le Ministère a célébré et félicité 67 nouveaux professionnels qui ont reçu leur classification EJE II.

Le Programme d'évaluation de l'admissibilité au titre d'EJE II est une façon d'obtenir la classification d'EJE II au Manitoba. Ce programme est destiné aux personnes qui disposent déjà des connaissances, des compétences et du jugement nécessaires pour travailler en tant que personnel formé et qualifié dans un établissement de garde d'enfants. Les plus récents professionnels diplômés du programme au Manitoba ont terminé l'un des quatre volets du programme à la suite de l'Évaluation et reconnaissance des acquis (ERA) et de l'Évaluation fondée sur les compétences, y ayant investi entre 6 et 24 mois afin de prouver que leurs compétences répondent aux normes du Manitoba en matière d'ERA.

Le 22 juin 2023, le Ministère a invité les nouveaux diplômés à être honorés et à recevoir leur certificat lors de la cérémonie de remise des diplômes du Programme d'évaluation de l'admissibilité au titre d'EJE II, qui a eu lieu à Winnipeg.



De gauche à droite : Mario Gordon, directeur, Perfectionnement de la main-d'œuvre; Joanna Flores, analyste principale des politiques; Charito Julian, diplômé (EJE II); Carmen Zubin, analyste des politiques



Olga Shmidt, diplômée (EJE II), en compagnie de Marcia Desmedt, coordonnatrice des services de garde, de Carmen Zubin et de Mario Gordon.



Mario Gordon avec Meena Rani, diplômée (EJE II)



Promotion de 2019 à 2023 – Classification EJE II – Diplômés de gauche à droite : Lovepreet Kaur Mohie, Jasdeep Bajaj, Sathsaranie Thenuwara, Dillini Balasooriya, Pratima Bhattarai, Amritpal Thind, Nivin Elserety, Meena Rani, Olga Shmidt, Analyt Frias, et Charito Julian

## Programme d'évaluation de l'admissibilité au titre d'EJE II – Nouvelle admission de participants des régions rurales et du Nord au volet Évaluation fondée sur les compétences

Le volet Évaluation fondée sur les compétences est un programme d'évaluation autodirigé qui permet aux aides des services à l'enfance d'obtenir le niveau de classification d'éducateur des jeunes enfants II (EJE II) après avoir rempli avec succès les exigences du programme, sous la supervision d'un conseiller et d'un évaluateur. Alors que l'admission s'est concentrée sur les participants des régions à l'extérieur de la ville de Winnipeg, cette possibilité pour les aides des services à l'enfance d'obtenir la classification EJE II est offerte dans l'ensemble de la province. [Renseignez-vous ici](#). Tous les candidats intéressés sont invités à envoyer un courriel à [cdccertificate@gov.mb.ca](mailto:cdccertificate@gov.mb.ca).

## Fonds en fiducie pour la viabilité des garderies – La demande pour 2023-2024 peut maintenant être soumise

Le Fonds en fiducie pour la viabilité des garderies appuie tous les établissements de garde d'enfants autorisés admissibles en leur accordant des subventions uniques pour l'amélioration des infrastructures et des programmes ainsi que pour le perfectionnement professionnel afin de rehausser les services et les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Les demandeurs admissibles peuvent recevoir jusqu'à 25 000 \$ par centre de garde d'enfants agréé ou jusqu'à 5 000 \$ par garderie en milieu familial. Toutes les dépenses admissibles doivent être effectuées avant le 31 mars 2025. La date limite de présentation des demandes est le 30 septembre 2023. Pour en savoir plus ou pour faire une demande, [cliquez ici](#).

## Déclaration en vertu de la Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public – À soumettre d'ici le 7 juillet 2023

Nous vous rappelons que les établissements admissibles doivent fournir leur formulaire de déclaration signé indiquant qu'ils connaissent la Loi et s'y conforment, d'ici le 7 juillet 2023. Pour en savoir plus, [lisez la circulaire ici](#) ou visionnez le [webinaire](#).

## Le gouvernement du Canada annonce le Fonds d'infrastructure pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants

Le 29 juin 2023, le gouvernement du Canada a annoncé un Fonds d'infrastructure pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, qui allouera 625 millions de dollars aux provinces et aux territoires pour soutenir l'accord sur l'apprentissage et la garde de jeunes enfants à l'échelle du Canada. Le gouvernement du Manitoba négociera avec ses partenaires fédéraux pour établir les modalités de ce financement et la façon dont il s'appliquera à notre province, et nous vous fournirons tous les renseignements à ce sujet une fois qu'ils seront disponibles. [Renseignez-vous ici](#).

## Demande de propositions (DDP) Maintenant sur MERX

Le ministère est actuellement à la recherche de deux experts-conseils pour mener à bien les engagements pris dans le cadre de l'accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde de jeunes enfants, comme suit :

**Poste de conseiller (titre officiel à déterminer) :** Le conseiller dirigera le renouvellement du cadre pédagogique du Ministère pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, à l'appui de l'engagement pris en vertu de l'accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde de jeunes enfants. Le conseiller retenu pour le contrat de renouvellement d'un cadre pédagogique élaborera un cadre pédagogique amélioré et adaptable intégrant les perspectives autochtones, culturelles et communautaires. Il sera également chargé d'élaborer et de mettre à l'essai ce cadre pédagogique et les ressources connexes dans le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Le nouveau cadre appuiera des programmes inclusifs et de grande qualité qui favoriseront l'amélioration des résultats dans les différents domaines du développement de la petite enfance.

**Fourniture de services consultatifs en développement des immobilisations :** Le conseiller agira à titre de navigateur des systèmes de projets d'immobilisation, à l'appui de l'engagement vers la création de 23 000 places de garderie supplémentaires d'ici le 31 mars 2026 dans le cadre de l'accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde de jeunes enfants à l'échelle du Canada. Le conseiller aura pour tâche de déterminer les solutions viables en matière de développement des services de garde d'enfants à l'échelle des différentes régions de la province, d'élaborer le plan d'un projet d'immobilisation exhaustif et cohésif qui doit intégrer les initiatives en cours (p. ex., engagements liés à l'accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde de jeunes enfants) et, pour chaque région, les occasions à saisir ainsi que les informations sur la mise en œuvre du projet et la gestion du plan relatif au projet d'immobilisation. Pour en savoir plus, voir l'inscription Merx numéro 29518, [ici](#).

## Vos contributions sont importantes pour nous!

Aimeriez-vous nous faire de certaines des idées de votre établissement, de votre programme ou d'autres aspects que vous souhaitez souligner. Vous aimeriez partager pourquoi vous aimez être éducatrice ou éducateur de jeunes enfants? Communiquez avec nous à l'adresse [CDInfo@gov.mb.ca](mailto:CDInfo@gov.mb.ca) en prenant soin d'écrire « Bulletin de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance » dans l'objet de votre message; vous pourriez figurer dans notre prochain numéro!

**Pour toute question d'ordre général concernant la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance :**

**Site Web :** [www.manitoba.ca/education/childcare/index.fr.html](http://www.manitoba.ca/education/childcare/index.fr.html)

**Courriel :** [cdcinfo@gov.mb.ca](mailto:cdcinfo@gov.mb.ca)

**Téléphone :** 204 945-0776

Si vous souhaitez retirer votre adresse électronique de la liste de distribution du bulletin d'information électronique mensuel d'Apprentissage et garde de la petite enfance, veuillez envoyer un courriel à : [melcc-ed@gov.mb.ca](mailto:melcc-ed@gov.mb.ca).